

## LE MOT DU MAIRE



La Cave aux Contes est inutilisable pendant quelque temps suite à un dégât électrique (radiateur fondu et brûlé). L'utilisation excessive et la non maîtrise de l'arrêt de ce système de chauffage ont entraîné de gros dommages (peinture et plafond à refaire, radiateur à changer, etc..)

Ces dégâts importants auront un fort impact sur le budget communal, manque à gagner sur les locations (annulations...) et différentiel entre le coût des travaux et le remboursement des assurances.

Je mets tout en œuvre pour faire au plus vite mais les procédures d'assurance sont longues et je n'en maîtrise pas les délais. Je souhaite qu'après les travaux les utilisateurs de ces salles soient plus attentifs à la propreté de la salle, à l'utilisation du chauffage et de l'éclairage pour l'intérêt de tous.

L'association Passion Dance m'a sollicité pour utiliser une autre salle en remplacement, mais aucune de nos salles communales ne sont aux normes pour exercer ces activités. J'ai proposé l'Espace Planas pour terminer la saison de danse qui prend fin aux alentours du 15 juin.

Le Maire,  
Jean AMOUROUX.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le Maire, les Adjointes et l'ensemble du Conseil Municipal ont l'honneur de vous inviter à participer à la cérémonie de commémoration qui aura lieu:

**Dimanche 08 mai 2016 à 11h30,  
Sur la Place Nova, devant le monument aux morts.**

À l'issue de cette cérémonie, un apéritif sera servi à la Salle des Fêtes.

## ÉPICERIE

Comme vous avez pu le constater, des travaux d'aménagement sont en cours au local de l'épicerie, situé rue des Placettes. En effet, l'épicerie ouvrira ses portes le 1er juin. Nous vous informerons des horaires d'ouverture et des services proposés par la nouvelle délégataire, Malika El Mahi.

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Mardi 24 mai 2016- s'inscrire au plus tard vendredi 20 avant 12h en mairie dernier délai.



## LIMITATION DE VITESSE



Depuis le 1er mars 2016 par arrêté du Maire n°18/2016 la vitesse est limitée à 30km/h sur tout le territoire de la commune. Des contrôles de Gendarmerie inopinés sont prévus.

## ROUTE BARRÉE

Suite à une information du Conseil Départemental, la route de Passa CD 40 sera fermée le mercredi 25 mai 2016 de 21h à 00h.

## INTERDICTION DE BRÛLAGE

A partir du 31 mai intervient la période stricte d'interdiction de brûlage (*inclus les brûlages dans les jardins*) et ce jusqu'au 1er octobre prochain.

## INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE

Pour toute(s) nouvelle(s) inscription(s) vous devez vous présenter en mairie muni :

- du livret de famille;
- du carnet de santé;
- d'une attestation d'assurance;
- du certificat de radiation (s'il y a lieu);
- d'un justificatif de domicile.

Pour les inscriptions en classe de maternelle seuls les enfants nés avant le 31 décembre 2013 pourront faire leur rentrée en septembre 2016.

## INFORMATION TRAVAUX PLA DEL REY

Certains d'entre vous se sont plaints des travaux réalisés au Pla del Rey. Il s'agit de travaux qui ont été réalisés par l'ONF (Office National des Forêts) dans le cadre de la prévention des incendies. Il est bien évident que le paysage a changé mais sans ces travaux les risques d'incendie étaient trop importants.

## DÉCLARATION DES REVENUS

Le service de déclaration en ligne est ouvert depuis le mercredi 13 avril dernier. La date limite de déclaration des revenus 2015 est fixée au mardi 07 juin 2016 pour les déclarations en ligne. Concernant les déclarations papier, la date limite est fixée au mercredi 18 mai prochain.

## RAPPEL URBANISME

Nous vous rappelons que tous travaux modifiant l'aspect extérieur de l'habitation doivent être déclarés en mairie. De même qu'il est obligatoire une fois l'autorisation d'urbanisme délivrée de déposer en mairie à l'ouverture du chantier la Déclaration d'Ouverture de Chantier et à la fin des travaux la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux.

## VIE ASSOCIATIVE

### Pétanque Tresserrenque

Nouvelle saison à partir du vendredi 6 mai  
au vendredi 14 octobre 2016  
Espace Planas

